

Auxerre, le 12 novembre 2009

L'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de l'Yonne

à

**Division
du personnel
(DIPER 1/1)**

Affaire suivie par
Mme TOURNAILLE
Téléphone
03.86.72.20.22
Fax
03 86 51 21 30
Mél.
DIPER89@ac-dijon.fr

12 bis boulevard Galliéni
BP 66
89011 Auxerre cedex

Objet : Stage de préparation au diplôme d'état de psychologie scolaire.

Référence : Décret n° 89-684 du 18 septembre 1989 modifié portant création du DEPS.
Arrêté du 16 janvier 1991 relatif au DEPS.
Note de service n° 2009-0441 du 30 octobre 2009

Veillez trouver ci-joint un dossier de candidature à compléter et à adresser par retour du courrier à l'Inspecteur de l'éducation nationale de votre circonscription – pour avis – et au plus tard le 7 décembre 2009.

Pièces à joindre obligatoirement :

- un C.V. retraçant le cursus professionnel et universitaire, les formations suivies et le cas échéant les publications réalisées ;
- la copie de la licence de psychologie ou l'attestation d'inscription à la licence
- la reconstitution détaillée de la carrière professionnelle (lieux précis et durée des services) ;
- une lettre de motivation dûment argumentée
- et une enveloppe à votre adresse, affranchie au tarif postal en vigueur

Je vous rappelle que vous devez demander le centre de formation le plus proche de votre lieu d'affectation (PARIS – voir annexe à la circulaire n° 2009-0441 du 30 octobre 2009)

Pour l'Inspecteur d'académie
et par autorisation
Le Chef de division

Chantal VEYRAT